

---

**COMMUNIQUÉ : SOUTIEN À JACKIE SURJUS-COLLET, LA NOUVELLE DIRECTRICE DU THÉÂTRE L'ARCHIPEL**

Jackie Surjus-Collet a été nommée directrice du Théâtre l'Archipel, scène nationale de Perpignan par le CA de cet EPCC. Nous la félicitons chaleureusement et la soutenons dans son projet pour cette structure qu'elle gardera résolument ouverte à toutes et tous avec la volonté d'y parler du monde d'aujourd'hui - dans l'esprit avéré qui l'a toujours animée depuis plus de 20 ans à la tête du Festival Aujourd'hui Musiques - création sonore et visuelle.

En attendant l'agrément de cette nomination par la ministre Rima Abdul-Malak qui avait déjà plus tôt annoncé le maintien de la labellisation, nous condamnons l'amalgame - publiquement étalé sur les réseaux sociaux - fait entre l'étiquette politique d'un financeur majoritaire et celle de la candidate, choisie à la majorité par vote - étiquette politique non revendiquée, non affichée par la personne concernée.

Nous désapprouvons le manque de discernement de celles et ceux menant campagne contre une candidature sans égard pour les conséquences personnelles subies par la candidate suite à des affirmations à l'emporte-pièce.

Rappelons également avec force que l'État est le garant d'un exercice libre de direction indépendante - sans pression ni menace - pour ses lieux labellisés et, est le garant de la liberté de programmation, en dépit de la couleur politique quelle qu'elle soit du financeur majoritaire.

Nous interpellons donc l'État sur sa responsabilité à assurer à toute nouvelle direction, aujourd'hui en particulier à celle de Jackie Surjus-Collet, l'application de la loi LCap face à toute velléité d'ingérence, hypothétique, avérée ou à venir, dans le travail de gestion d'équipe et/ou dans le choix des artistes invités et/ou dans la construction de la saison.

Nous souhaitons à Jackie Surjus-Collet de pouvoir amorcer, dès que possible, après cette tempête, le déploiement de son projet avec force et sérénité, dans le respect de la Loi LCap par toutes les parties impliquées dans le financement de ce lieu.

**Communiqué co-signé par FUTURS COMPOSÉS / A-CNCM**  
**Jeudi 4 mai 2023**